



Paroisse Sainte Anne des Calades

Villefranche – Limas – Arnas – Gleizé

49, rue Roland 69400 Villefranche sur Saône

TEL : 04 74 60 05 17

Mail : paroisse.calades@gmail.com

<http://www.paroissedevillefranche.net>

25 AVRIL 2021 4^e

Dimanche

de Pâques

Évangile de Jésus-Christ selon saint Jean 10,11-18.

« J'ai encore d'autres brebis, qui ne sont pas de cet enclos : celles-là aussi, il faut que je les conduise. Elles écouteront ma voix : il y aura un seul troupeau et un seul pasteur. »

Je suis le bon pasteur. Je connais mes brebis et mes brebis me connaissent. Il y a une symbiose entre elles et le berger. Il y a une amitié et une finalité de projet. Le projet est simple, il n'y aura qu'un seul troupeau et qu'un seul berger, qui donne sa vie pour le troupeau.

Quand le Seigneur nous parle d'unité, il ne s'agit pas d'uniformité. L'unité est un des vœux le plus cher de notre Seigneur Jésus. Il l'exprime à plusieurs reprises mais le « *qu'ils soient un* » me paraît le plus parlant. Jésus nous donne comme référence ultime le lien qu'il y a entre lui et son Père. Qu'ils soient un comme nous sommes un. Nous sommes différents mais dans une unité fondamentale. Le souhait que fait le bon berger est de cet ordre. Il nous demande une unité de projet, pour arriver à une unité de cœur. Il nous est demandé d'avoir le cœur qui bat au même rythme, de partager les mêmes joies et de communier aux mêmes souffrances.

Nous sommes appelés à être un seul et même troupeau, c'est-à-dire à devenir un seul et même corps.

Le Christ a donné sa vie pour ce corps en devenir qui est l'Église, cette Église qui est le projet de Dieu et dont nos églises ne sont que des magnifiques fragments. Nous sommes le projet de Dieu, issu de son amour pour sa gloire.

Le Seigneur nous veut tous différents, tous uniques, mais tous unis.

Nous savons bien qu'il y a des brebis qui ne sont pas dans ce troupeau et qu'il faut aller chercher. Des brebis qui se sont égarées ou qui n'ont pas été rejointes. Des brebis qui ont été trompées ou qui se sont trompées mais qui attendent d'être appelées. Des brebis, hommes et femmes, de tout temps qui espèrent en l'unité. Bien évidemment la première unité qu'ils recherchent est l'unité de leur vie, premier jalon d'une unité plus grande. Une vie morcelée, éparpillée, ne peut qu'aspirer à cette unité fondamentale enfin être un, enfin pouvoir dire un « je » qui a du poids et qui m'engage.

C'est pour ce projet que le Christ a donné sa vie. C'est pour ce projet que le Christ nous appelle être disciples missionnaires.

Jorge JIMENEZ

Pensée du pape François

Le Bon Pasteur - Jésus - est attentif à chacun de nous, il nous cherche et nous aime, il nous adresse sa parole, il connaît en profondeur nos cœurs, nos désirs et nos espérances, ainsi que nos échecs et nos déceptions. Il nous accueille et nous aime tels que nous sommes, avec nos qualités et nos défauts. Pour chacun de nous, il «donne la vie éternelle»: c'est-à-dire qu'il nous offre la possibilité de vivre une vie pleine, sans fin. En outre, il nous garde et nous guide avec amour, en nous aidant à traverser les chemins difficiles et les routes parfois risquées qui se présentent sur le chemin de la vie. (Regina Caeli du 12 mai 2019)



LES RENDEZ-VOUS :

- Lundi 26 avril, **19h30**, (en visio), **CHAPELET ÉPOUX ET PÈRES DE FAMILLE** (se mettre en relation avec Alain DANIELOU chapeletdesperesvillefranche@gmail.com)

FLASH-INFO :

Louange : ce dimanche 25 avril à 17h30 à Notre Dame des Marais

Denier de l'Eglise 2021: poursuite de la campagne !
Retrouvez toutes les informations sur le site internet et au fond des églises (enveloppes, tracts, flyers et affiches)

Confinement : aucune célébration n'est annulée Masques, gel, distances et gestes barrières sont de rigueur.

Permanence des prêtres tous les jours à partir de 15h
(sauf le lundi) à la cure : au 49 rue Roland
si possible sur rdv au 04 74 60 05 17

INTENTIONS DE MESSE :

Béligny: pas d'intention particulière

Gleizé : Jean-Gabriel LACOUTURE – Albert ALAMARTINE – Claude BOUVIER (10^e anniversaire) – Annie MEYER et Albert HAUCK – Famille LAPLASSE – Roger GARNIER – Marcel PETITJEAN – Eric PAVOT – Gabriel MARCQT – Familles RAMPON-AUGAY-BANSSILLON

Limas : Baptême d'Eleana GONIN

Notre-Dame des Marais : Maurice LOQUIEN et défunts de sa famille – Intention particulière - baptême de Giulia NARDELLI

Arnas : pas d'intention particulière

Défunts de la semaine : Catherine BERTHOUD – Hélène BRUNO – Clotilde FEDRY

Messes en semaine :

Lundi 26, **18h** Gleizé (Marcelle SERRE) – Mardi 27, 8h45 Béligny (Famille FAUSSEMAGNE) Mercredi 28, **18h** à ND des Marais (Madeleine SERRE) – Jeudi 29, 8h45 Limas– Vendredi 30, **18h** ND des Marais

Messes dominicales à partir des Rameaux : (sauf journées exceptionnelles et fêtes):

Samedi **17h30** Béligny et Gleizé

Dimanche 9h et **17h30** Limas, 10h30 ND des Marais, 11h Arnas

L'accueil téléphonique à la cure (49 rue Roland) demeure **de 9h-12h**
du lundi au samedi

Tél : 04 74 60 05 17 - paroisse.calades@gmail.com

RAPPEL DES MESURES S'IMPOSANT AUX MINISTRES DU CULTE DEPUIS LE 3 AVRIL POUR UNE PERIODE DE 4 SEMAINES MINIMUM

Les mesures barrière à observer dans le lieu de culte restent les mêmes

- mise à disposition de gel hydroalcoolique et affichage rappelant les mesures barrières
 - 2 sièges (ou espaces) vacants entre chaque personne ou groupe de personnes vivant ensemble, une rangée sur 2 libre
 - le port du masque est de rigueur pour toute personne de plus de 11 ans
 - séparation des flux entrants et sortant
 - pas de chorale
-

En second lieu, compte-tenu de **l'interdiction générale de se regrouper à plus de 6 personnes sur la voie publique ou dans les lieux ouverts au public**, il faut demander aux fidèles de ne pas stationner devant les lieux de culte, les rassemblements sur les parvis ne sont pas autorisés, ni les processions en extérieur.

En troisième lieu, **pour se rendre au lieu de culte** :

- Soit le fidèle habite dans un rayon de moins de 10km : dans ce cas il doit juste avoir sur lui une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour se déplacer
 - Soit il se rend dans un lieu de culte situé à plus de 10 km de chez lui (ou il ne dispose pas de justificatif de domicile). Il lui faudra alors télécharger ou imprimer depuis le site du ministère de l'intérieur (<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>). " Il lui faudra cocher la mention: [] Déplacement pour se rendre dans un établissement culturel ou un lieu de culte"
-

Par ailleurs, pour mémoire, le **couvre-feu** est toujours en vigueur, désormais entre 19h et 6h. L'organisation des offices doit ainsi prendre en compte la nécessité pour les fidèles d'être rentrés chez eux pendant cette période.

Enfin les **cours d'instruction religieuse (pour les mineurs) sont interdits** pendant la période de fermeture des établissements scolaires.

Les réunions de quelque nature que ce soit, y compris les AG statutaires doivent se tenir à distance. Ni les locaux paroissiaux, ni les églises ne peuvent les accueillir.

Bonne reprise à tous !